



SOMMAIRE DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) 2023-2029



PGMR

Les plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) sont des outils de planification pour la gestion de l'ensemble des résidus générés sur un territoire donné. Les PGMR sont encadrés par la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE). Ils doivent être révisés tous les sept ans et contribuer aux objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR).



L'objectif fondamental de la PQGMR est que la seule matière résiduelle éliminée au Québec soit le résidu ultime.

LA PQGMR S'ATTAQUE À TROIS ENJEUX MAJEURS



METTRE UN TERME
AU GASPILLAGE DES
RESSOURCES



CONTRIBUER À L'ATTEINTE
DES OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION
SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



RESPONSABILISER L'ENSEMBLE
DES ACTEURS CONCERNÉS
PAR LA GESTION DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES





Ville de
Gatineau

PGMR 2023-2029

1 VISION

5 ORIENTATIONS

11 OBJECTIFS

6 VOILETS D'INTERVENTION

30 ACTIONS

**Investissement additionnel
de 1,1 million de dollars
par an pour la période
2023-2029, incluant
l'embauche de plusieurs
ressources humaines.**

BILAN DU PGMR 2016-2020

LA POPULATION GATINOISE ET L'ADMINISTRATION MUNICIPALE ONT RELEVÉ DE NOMBREUX DÉFIS LORS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGMR 2016-2020 ET ELLES ONT DE QUOI ÊTRE FIÈRES.

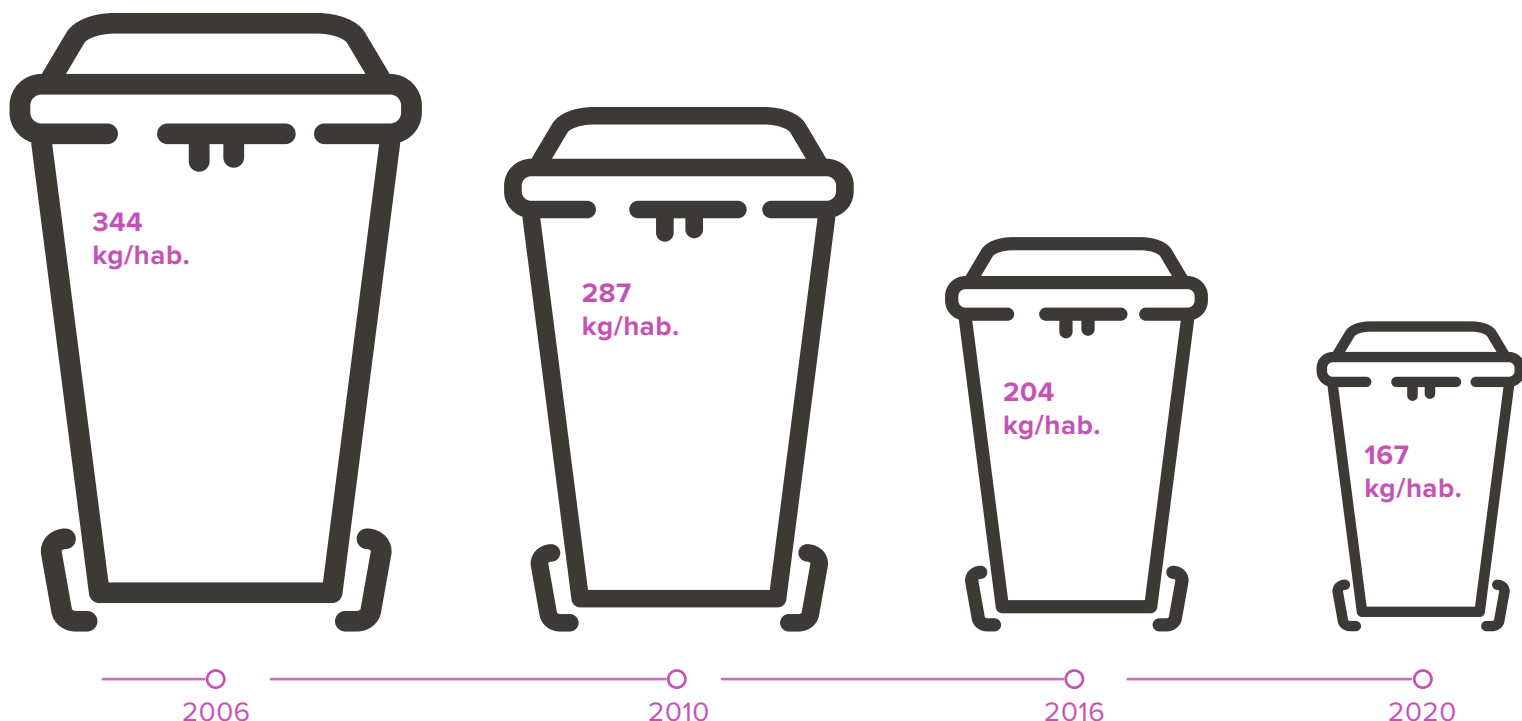
23 des 29 actions (80 %) prévues dans le PGMR 2016-2020 ont été réalisées.

La Ville de Gatineau s'est distinguée par ses ambitions et son leadership, notamment par:

- ✓ La livraison des bacs gris et l'implantation des sacs tarifés pour les unités desservies en bordure de rue;
- ✓ Le service de collectes des matières compostables et recyclables dans les écoles et les garderies du territoire;
- ✓ Le déploiement des bacs bruns dans les multilogements.

La quantité d'ordures générées par le secteur résidentiel a considérablement diminué au cours des dernières années, comme le démontre la figure suivante. D'ailleurs, en 2020, Gatineau s'est hissée au premier rang des grandes villes du Québec qui produisent le moins de déchets par habitant.

ORDURES GÉNÉRÉES PAR HABITANT (KG/HAB.) (2006-2020)



PORTRAIT

POPULATION

- ✓ En 2020, la ville de Gatineau comptait 290 300 habitants.
- ✓ La croissance démographique est la plus forte dans le secteur d'Aylmer.
- ✓ En 2029, il est projeté que la population atteigne 315 500 habitants.

UNITÉS DESSERVIES

- ✓ En 2020, le service municipal de gestion des matières résiduelles desservait 135 000 unités d'occupation.
- ✓ Pour la période 2020-2029, une moyenne de 1 750 unités pourraient s'ajouter au service municipal chaque année.
- ✓ On anticipe que la proportion de multilogements parmi les unités desservies va augmenter.



351 000 TONNES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES GÉNÉRÉES SUR LE TERRITOIRE GATINOIS EN 2020



LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES À GATINEAU EN 2020

En 2020, 37 % des matières générées sur le territoire gatinois ont été envoyées à l'enfouissement, alors que seulement 7 % auraient dû l'être!

37 %

ÉLIMINATION



**351 000
TONNES
DE MATIÈRES
RÉSIDUELLES**

POTENTIEL
DE RÉCUPÉRATION
DE 30 %
(107 000 TONNES)

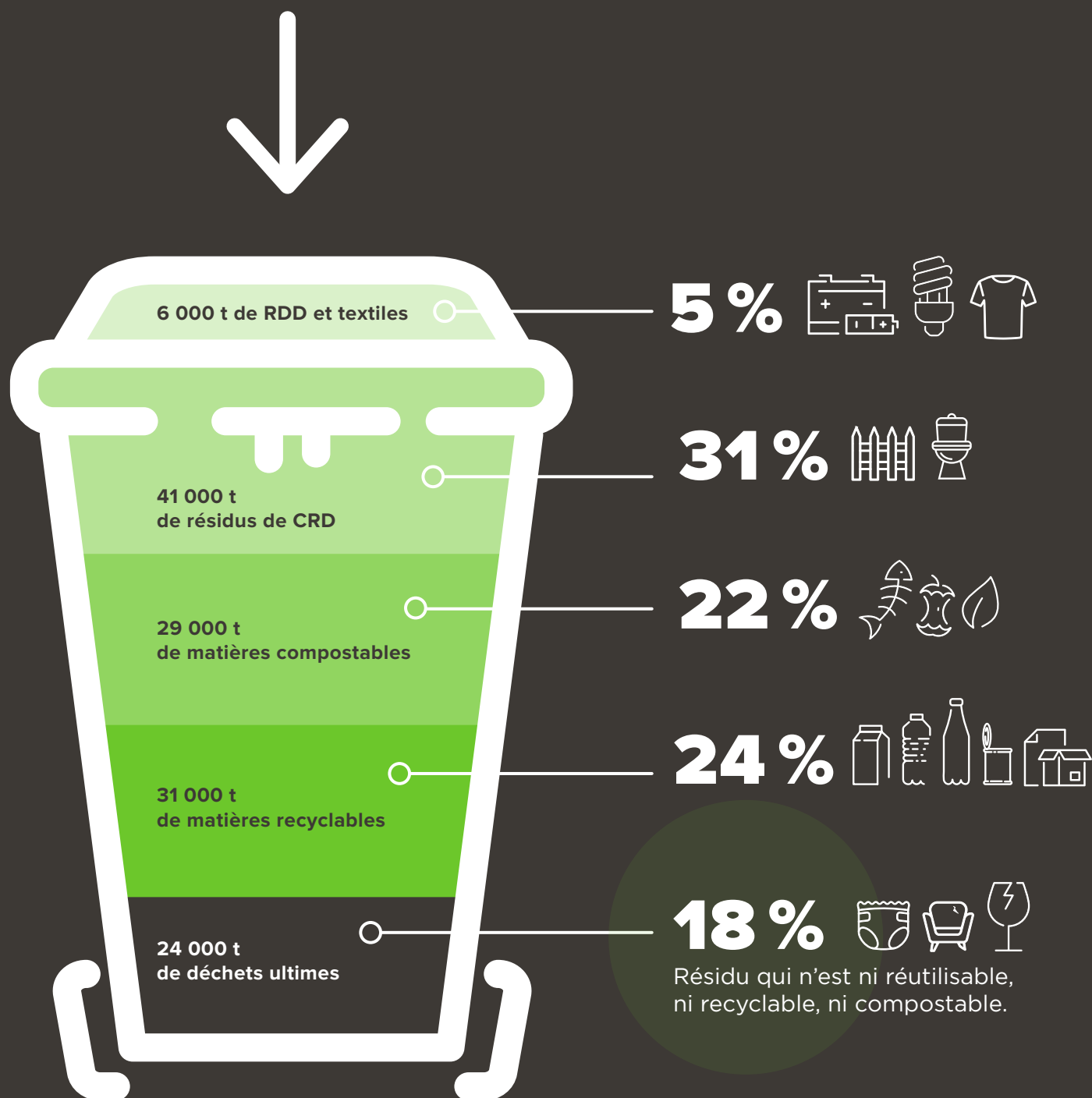
63 %

RÉCUPÉRATION



LE PORTRAIT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ENFOUIES À GATINEAU EN 2020

En 2020, parmi les 131 000 tonnes de matières envoyées à l'enfouissement, seulement 18 % étaient des déchets ultimes. C'est donc dire que 82 % des matières enfouies auraient pu être récupérées!



***La Ville de Gatineau s'est engagée,
par son Plan climat, à devenir
carboneutre d'ici 2050.***

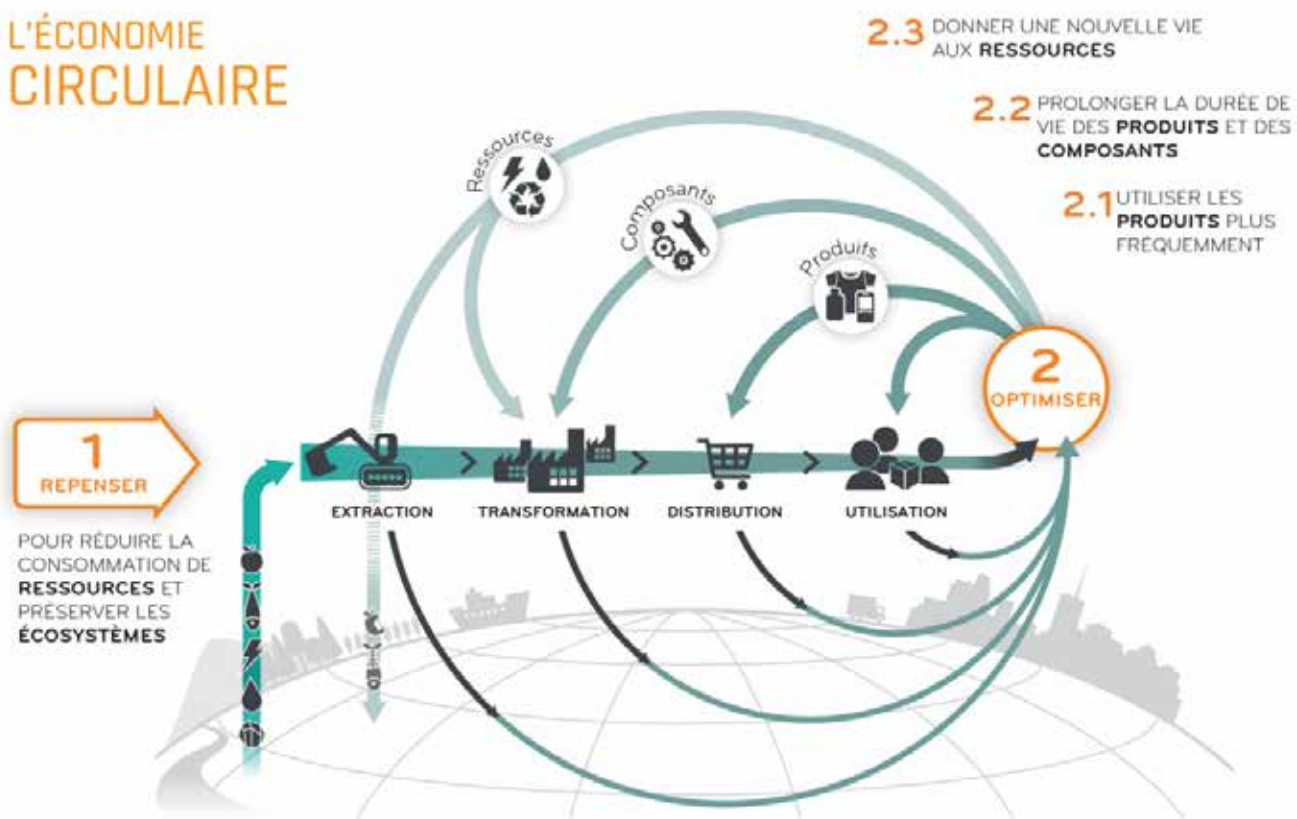
***Pour contribuer à cet objectif et répondre à l'urgence
climatique, la Ville de Gatineau sera, en 2050 :***

- ✓ ***Une ville zéro déchet qui recycle et valorise 100 %
de ses matières résiduelles;***
- ✓ ***Une ville circulaire, où l'utilisation des ressources
est optimisée, en concordance avec les principes
de l'économie circulaire.***

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, C'EST FAIRE PLUS AVEC CE QUI EXISTE DÉJÀ!

L'économie circulaire se définit comme un « système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités » (Québec Circulaire, 2021).

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE





ORIENTATIONS



OBJECTIFS COMMUNS

Contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux de gestion des matières résiduelles, dont le respect de la hiérarchie des 3RV-E, en mettant l'accent sur la réduction à la source et le réemploi des matières résiduelles.



Réduction à la source
Réemploi
Recyclage



Valorisation



Élimination



RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Responsabiliser tous les citoyens, plus spécifiquement les industries, commerces et institutions (ICI), quant à l'adoption des meilleures pratiques de tri, de récupération et de gestion de leurs matières résiduelles par le principe d'économie circulaire.



ACCESSIBILITÉ

Faciliter l'accès de tous les citoyens, à la maison comme dans les ICI, à des programmes et services performants de gestion des matières résiduelles sur le territoire gatinois.



SENSIBILISATION

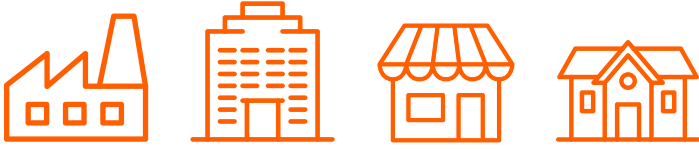
Continuer d'informer, de sensibiliser, d'éduquer et d'accompagner tous les citoyens afin de les amener à repenser leur consommation, à optimiser leur utilisation des produits et services et à mieux gérer les matières résiduelles qu'ils produisent.



EXEMPLARITÉ

Faire de l'organisation municipale un exemple à suivre en gestion des matières résiduelles et doter la Ville de Gatineau d'un PGMR organisationnel.

OBJECTIFS



POUR TOUS LES SECTEURS D'ICI 2029

- ✓ Diminuer la quantité de matières résiduelles générées par habitant en priorisant la réduction à la source et le réemploi;
- ✓ Réduire l'élimination territoriale à moins de 200 kg par habitant;
- ✓ Diminuer la vulnérabilité régionale liée au traitement des déchets;
- ✓ Récupérer 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) générés.



POUR LE SECTEUR ICI D'ICI 2029

- ✓ Récupérer 75 % des matières recyclables générées;
- ✓ Récupérer 60 % des matières compostables générées.



POUR LES SECTEURS RÉSIDENTIEL ET ORGANISATIONNEL D'ICI 2029

- ✓ Récupérer 85 % des matières recyclables générées;
- ✓ Récupérer 85 % des matières compostables générées;
- ✓ Récupérer 85 % des résidus de CRD générés dans le cadre du service municipal résidentiel;
- ✓ Réduire de 75 % les textiles éliminés;
- ✓ Viser l'absence complète de résidus domestiques dangereux dans les ordures ménagères.



PLAN D'ACTION 2023-2029

LE PLAN D'ACTION DU PGMR 2023-2029 PROPOSE 30 ACTIONS NÉCESSAIRES À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXÉS, RÉPARTIES EN SIX VOLETS D'INTERVENTION. UNE ACTION RELATIVE AU SUIVI ET À LA REDDITION DE COMPTES DU PGMR EST ÉGALEMENT PRÉVUE.

VOLET RÉDUCTION ET RÉEMPLOI

Sept actions permettront de réduire et de réemployer davantage de matières résiduelles.

- Action 01** Déployer des campagnes d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) sur la réduction à la source et le réemploi auprès des citoyens
- Action 02** Déployer des campagnes d'ISÉ sur la réduction à la source auprès des ICI
- Action 03** Soutenir financièrement les organismes de réduction et de réemploi du territoire
- Action 04** Augmenter la récupération des textiles et en interdire l'élimination
- Action 05** Encadrer la vente et la distribution de certains produits à usage unique
- Action 06** Encadrer les ICI afin de lutter contre le gaspillage alimentaire
- Action 07** Encadrer les ICI afin de lutter contre le gaspillage vestimentaire

VOLET ORGANISATIONNEL

Cinq actions visent à améliorer la gestion des matières résiduelles (GMR) de la Ville de Gatineau en tant qu'organisation municipale.

- Action 08** Élaborer et déployer la feuille de route pour la transition vers l'économie circulaire
- Action 09** Déployer un programme d'ISÉ interne et des services d'expertise-conseil sur la GMR
- Action 10** Optimiser la collecte des matières résiduelles dans les aires publiques et bâtiments municipaux
- Action 11** Faciliter la gestion des matières résiduelles des organismes soutenus par la Ville de Gatineau
- Action 12** Développer et mettre en œuvre un PGMR organisationnel

VOLET ICI

Actuellement, le secteur ICI est celui qui récupère le moins de matières résiduelles. De grandes quantités de matières recyclables et compostables en provenance du secteur ICI sont éliminées. Il est estimé que 24 % des matières recyclables et seulement 7 % des matières compostables sont récupérées.

D'ici 2029, les objectifs sont de récupérer 75 % des matières recyclables et 60 % des matières compostables, contribuant ainsi aux objectifs du plan d'action 2019-2024 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

Des efforts considérables seront donc déployés pour ce secteur dans le PGMR 2023-2029 afin d'atteindre les objectifs fixés.

	SITUATION ACTUELLE (2020)			OBJECTIFS 2029	
	Tonnage éliminé	Tonnage récupéré	Taux de récupération actuel	Objectifs de récupération	Tonnage supplémentaire à récupérer pour atteindre les objectifs
Matières recyclables	27 500	8 500	24 %	75 %	+ 18 500
Matières compostables	16 600	1 200	7 %	60 %	+ 9 500

Trois actions sont proposées pour augmenter la récupération des matières résiduelles dans les ICI.

Action 13 Déployer des campagnes d'ISÉ pour favoriser la participation aux collectes de matières compostables et recyclables du secteur ICI

Action 14 Offrir un service municipal de collectes des matières compostables et recyclables pour les ICI (action phare du PGMR 2023-2029)

Action 15 Réglementer afin de rendre obligatoires les collectes des matières compostables et recyclables pour les ICI

VOLET RÉSIDENTIEL

Quatre actions sont proposées pour renforcer la performance du secteur résidentiel.

Action 16 Déployer des campagnes de changements de comportements adaptées aux publics cibles pour le secteur résidentiel

Action 17 Renforcer la participation aux programmes de collectes ainsi que les meilleures pratiques dans les multilogements

Action 18 Optimiser le service de collectes d'encombrants

Action 19 Poursuivre le déploiement des incitatifs tarifaires à la réduction des ordures ménagères

VOLET CRD

Quatre actions visent à améliorer la gestion, le tri et la valorisation des résidus dans l'industrie de la construction, de la rénovation et de la démolition.

- Action 20** Informer et accompagner les acteurs du secteur de la CRD quant aux meilleures pratiques de gestion des résidus de CRD
- Action 21** Contribuer au développement de débouchés régionaux pour les résidus de CRD
- Action 22** Intégrer des clauses de performance en GMR et de traçabilité des matières résiduelles aux devis municipaux
- Action 23** Réglementer afin d'obliger le tri et la valorisation des résidus de CRD

VOLET INFRASTRUCTURES ET INSTALLATIONS

Six actions visent à bonifier les installations et les infrastructures de GMR accessibles à Gatineau.

- Action 24** Soutenir le développement d'une solution régionale de valorisation des déchets
- Action 25** Poursuivre l'optimisation du réseau d'écocentres existant
- Action 26** Bonifier le réseau d'écocentres de Gatineau
- Action 27** Augmenter l'accessibilité à des points de dépôt de piles et produits électroniques
- Action 28** Faciliter et soutenir le déploiement de solutions pour le secteur du réemploi
- Action 29** Contribuer à la planification des sites d'entreposage des résidus de CRD municipaux

SUIVI ET REDDITION DE COMPTES

Une dernière action vise à se doter d'outils et de mécanismes de suivi et de reddition de comptes du PGMR.

Action 30 Assurer le suivi et la reddition de comptes liés au PGMR

CADRE FINANCIER

Les ressources nécessaires pour la mise en œuvre des 30 actions du projet de PGMR 2023-2029 ont été estimées. En résumé, l'embauche de huit ressources humaines supplémentaires sera nécessaire pour mettre en œuvre le plan d'action. Ces postes toucheront la gestion de projet, l'application réglementaire, l'administration et certaines expertises en lien avec la GMR.

Les revenus liés à la tarification du service de collectes de matières compostables et recyclables aux ICI (action 14) permettront d'absorber une grande partie des dépenses liées à la mise en œuvre du PGMR 2023-2029. De plus, le PGMR peut s'appuyer sur un budget existant de 575 000 \$ par an.

En somme, les charges salariales et les dépenses financières du PGMR 2023-2029 sont estimées à un investissement additionnel de 1,1 million de dollars par an.

La mise en œuvre du plan d'action 2023-2029 générera des économies considérables liées à l'atteinte des objectifs de récupération et à l'augmentation de la redistribution de redevances à l'élimination grâce à la bonne performance municipale. De plus, la Ville de Gatineau pourra profiter de plusieurs subventions gouvernementales pour la mise en œuvre des différentes actions.

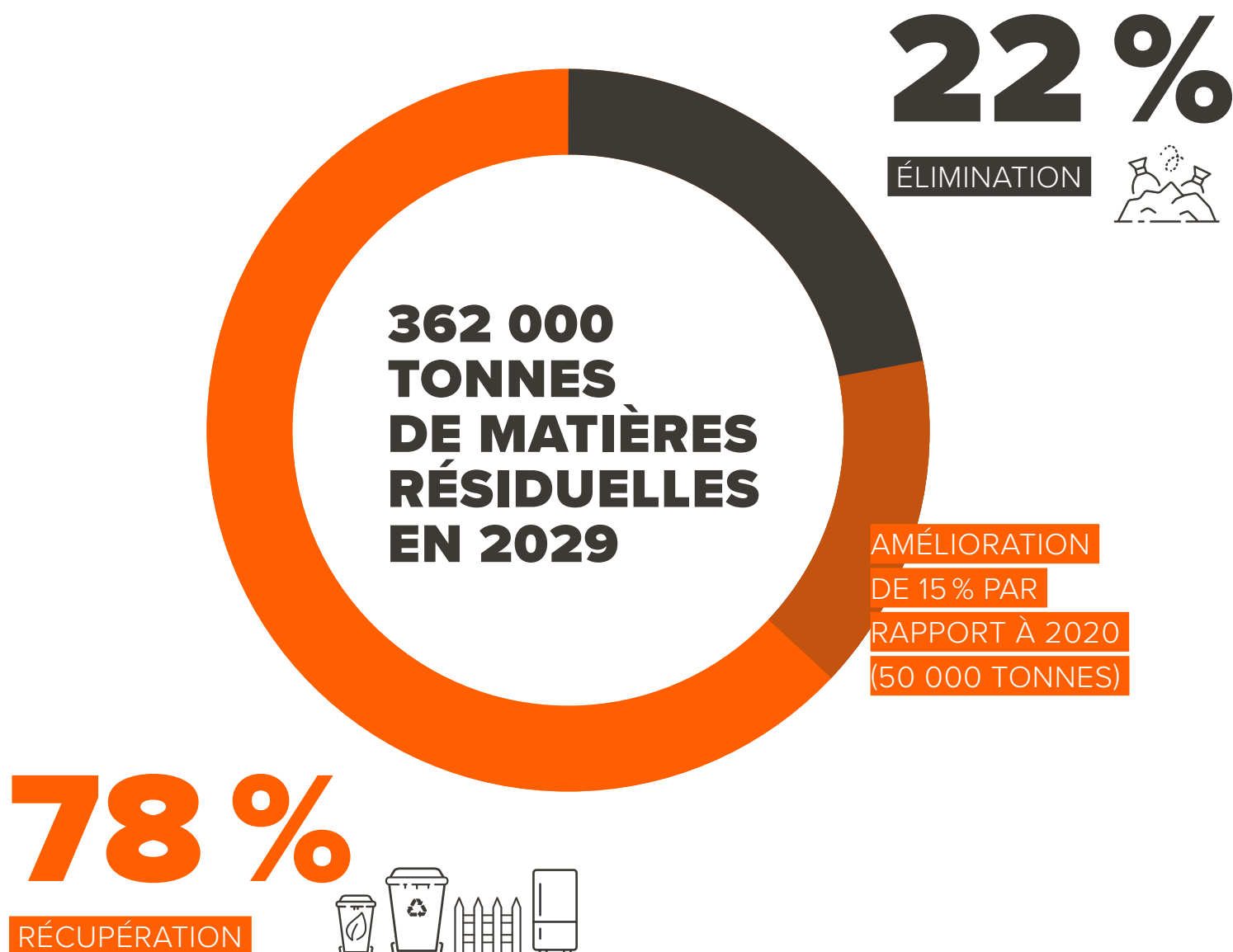
VOLET	RH SUPPLÉMENTAIRES* REQUISES 2023-2029	DÉPENSES (\$ par année)
Réduction et réemploi	+ 1/2	360 000 \$
Organisationnel	+ 1	60 000 \$
ICI	+ 3 1/2	3 700 000 \$
Résidentiel	+ 2	220 000 \$
CRD et infrastructures et installations	+ 1	215 000 \$
Suivi et reddition de comptes		70 000 \$
Coût brut par année	1 080 000 \$	4 625 000 \$
Total brut par année		5 705 000 \$
Revenus de l'action 14		(4 030 000 \$)
Budget existant du PGMR		(575 000 \$)
Total net par année 2023-2029		1 100 000 \$

*Ces ressources s'ajoutent aux postes permanents existants, soit trois postes de chargés de projets PGMR et un poste de responsable PGMR.

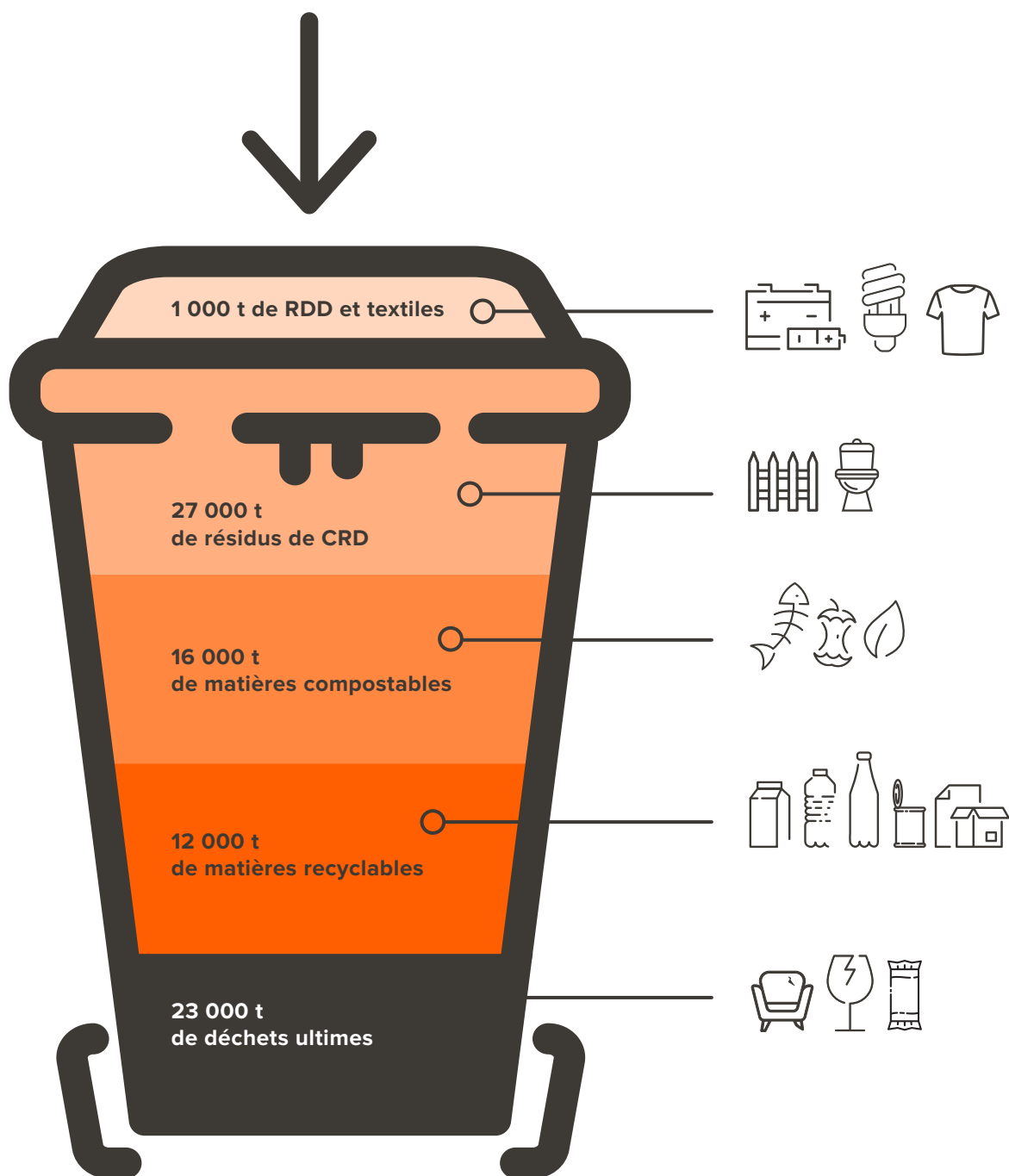
CONCLUSION

L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE RÉCUPÉRATION SE TRADUIRA PAR UN CHANGEMENT MAJEUR DANS LA COMPOSITION DES DÉCHETS DU TERRITOIRE ET PAR UNE AUGMENTATION DU TAUX DE DÉTOURNEMENT DES MATIÈRES DE L'ENFOUISSEMENT VIA LES VOIES DE COLLECTE APPROPRIÉES.

PROJECTION DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
À GATINEAU EN 2029



PRÉVISION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ENFOUIES À GATINEAU EN 2029



En somme, la mise en œuvre du PGMR 2023-2029 et de son plan d'action ambitieux permettra d'atteindre des résultats considérables. Au total, près de 50 000 tonnes de matières récupérables en provenance de Gatineau seront détournées de l'enfouissement. La transition vers l'économie circulaire sera entamée sur le territoire gatinois et permettra une meilleure gestion des ressources. Avec un taux de détournement de 78 % et un taux d'élimination de moins de 200 kg/hab. pour les secteurs résidentiel et ICI combinés, Gatineau, forte de sa vision zéro déchet, continuera d'être chef de file parmi les villes du Québec.



Contactez l'équipe du PGMR de la Ville de Gatineau : pgmr@gatineau.ca